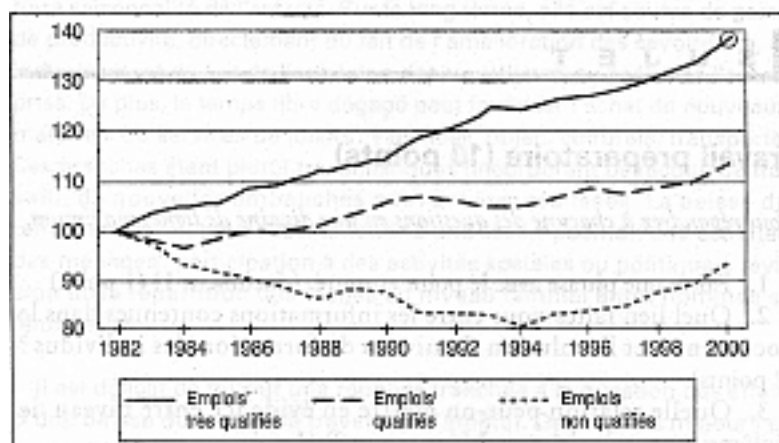


BAC BLANC S.E.S. / DISSERTATION**THEME DU PROGRAMME : Travail et emploi****SUJET : L'élévation du niveau de qualification est-elle une réponse au chômage ?****DOCUMENT 1****EVOLUTION DE L'EMPLOI PAR QUALIFICATION EN FRANCE (BASE 100 EN 1982)***Enquêtes emploi de 1982 à 2000 - INSEE***DOCUMENT 2****TAUX DE CHOMAGE SELON LE DIPLOME**

	1990	2001
Sans diplôme ou certificat d'études	13,1	14,1
Brevet des collèges – CAP – BEP	8,4	8,4
Baccalauréat	6,3	7,8
Bac + 2	3,6	5,2
Diplôme supérieur à bac + 2	3,3	4,9

*Source : INSEE – D'après les enquêtes emplois***DOCUMENT 3**

Certains auteurs [...] considèrent que les capacités de travail d'un individu peuvent être appréhendées comme du capital humain, dont les deux éléments principaux sont la santé et la formation. Avec le développement des nouvelles technologies, la formation joue un rôle de plus en plus important.

L'évolution rapide des technologies augmente en effet la demande de qualification pour certains postes (conception), et dans le même temps, paradoxalement, impose un processus de déqualification des postes d'exécution. Pour faire face à ces mutations, la formation est un moyen d'adaptation et de flexibilité.

A.Silem, *Encyclopédie de l'économie et de la gestion*, Hachette, 1994.

DOCUMENT 4

La croyance dans la formation comme instrument de résolution des problèmes de l'emploi est au fondement du dispositif d'insertion sociale et professionnelle des jeunes. Mais, près de deux décennies de persistance du chômage chez ces derniers ont laissé voir que, pour cette population, la formation était plutôt un substitut à l'emploi, une inscription dans une file d'attente plus ou moins longue. Au total, *la translation vers le haut opérée en matière d'éducation et de formation à des fins d'ajustement ou d'anticipation des mouvements de l'emploi* (1) a eu pour effet d'intensifier la concurrence sur le marché du travail entre catégories de diplômés appréciés selon le niveau de leurs diplômes et non seulement leurs compétences effectives.

L. Tanguy, *Cahiers Français*, n° 285, 1998

(1) L'auteur fait ici référence au fait que les sorties du système éducatif se font aujourd'hui à des niveaux plus élevés qu'il y a 20 ou 30 ans

DOCUMENT 5

Quelle idée les employeurs se font-ils de l'état du marché du travail ? Quels sont leurs projets d'embauche ? Pour tenter de répondre à cette double question, l'Unedic avait confié au Credoc (1), avec la participation active des Assedic, la réalisation d'une vaste enquête sur les besoins en main-d'œuvre pour l'année 2002.

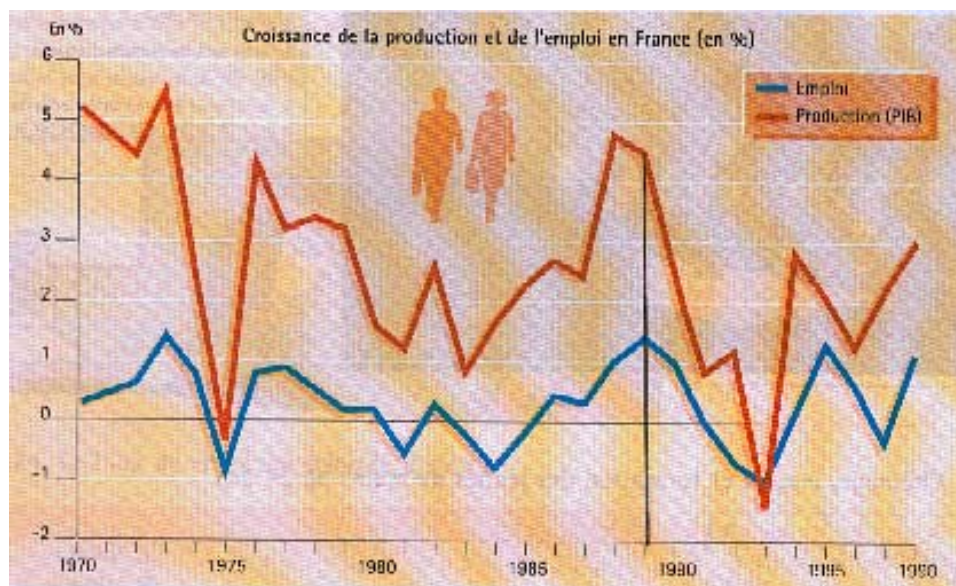
Selon les résultats de ce travail publiés cet été (...), ces chefs d'entreprise affirment éprouver des difficultés de recrutement pour 58 % des projets d'embauche. Un résultat qui, selon les auteurs de l'enquête, reflète « *les difficultés d'adéquation entre l'offre et la demande de travail, même dans le contexte actuel de hausse du chômage* »

Les difficultés de recrutement de professionnels qualifiés sont particulièrement sensibles dans le bâtiment, en quête de maçons, de plombiers, de menuisiers, mais les métiers de l'action sanitaire et sociale, les métiers de bouche et les professions des transports sont aussi à la recherche de candidats. Parmi les professions les plus recherchées par les employeurs figurent aussi les métiers des services aux entreprises (agents d'entretien, de gardiennage et de sécurité...) et aux particuliers (employés de maison et assistantes maternelles, animateurs de sports et de loisirs...). Des catégories qui, il est vrai, admettent souvent une proportion importante de salariés à temps partiel et de salariés peu qualifiés.

Serge MARTI – *Le Monde* – Supplément « *Emploi* » - 5 Novembre 2002.

(1) Le Credoc est le centre de recherche et de documentation sur les conditions de vie

DOCUMENT 6



Source OCDE

UNE PROPOSITION DE PLAN DETAILLE

Un exemple de plan détaillé possible (suggéré par le dossier documentaire) pour démontrer la réponse suivante :

Si l'élévation du niveau de qualification peut être une solution individuelle et collective, elle ne suffit pas à réduire de manière significative le « stock » de chômeurs. Et par la stigmatisation des moins qualifiés qu'elle provoque, par l'inadéquation entre offre et demande de travail qu'elle nourrit, elle peut même entretenir un noyau dur du chômage.

I/ L'élévation du niveau de qualification est une stratégie raisonnable pour réduire le risque de chômage...

❖ Au niveau individuel :

1. la formation initiale « protège », dans une certaine mesure contre le chômage ⇒ *doc 2*
2. il en est de même pour l'expérience (pénaliser les élèves qui ont considérés que « qualification = diplôme » ⇒ *connaissances perso + allusion faite dans le doc 4*

❖ Au niveau collectif

1. L'offre d'emplois qualifiés s'accroît du côté des entreprises et des administrations ⇒ *doc 3*
2. les jeunes et les familles ont parfaitement intégré (exagéré ?) cette évolution : les sorties du système éducatif se font à des niveaux plus élevés qu'autrefois (même si depuis 2001, un certain reflux semble se dessiner) ⇒ *connaissances perso + le (1) en bas du doc 4*

Conclusion : l'élévation du niveau de qualification apparaît à la fois comme une stratégie individuelle rationnelle d'évitement du chômage et comme un choix collectif raisonnable pour réduire le « stock » de chômeurs

II/...mais cette stratégie a des effets contrastés voire contradictoires

❖ Son efficacité est limitée

1. au niveau individuel parce qu'elle exacerbe la concurrence plus qu'elle ne réduit le risque de chômage. Le niveau de formation initiale influence de – en – l'employabilité d'un individu.
Possibilité ici d'évoquer le paradoxe d'Anderson et l'effet de dominance ⇒ *doc 4 + connaissances perso*
2. au niveau collectif parce que les entreprises continuent à offrir en masse des emplois peu qualifiés ou des emplois qualifiés socialement dévalorisés ⇒ l'élévation du niveau de qualification provoque ou entretient un chômage d'inadéquation ⇒ *doc 5*

❖ L'augmentation du niveau de qualification est une réponse parmi d'autres :

1. le niveau de l'emploi (et donc, indirectement du chômage) est fortement influencée par le rythme de la croissance ⇒ *doc 6*
2. Et d'autres variables interagissent sur le niveau de l'emploi et du chômage : productivité du travail – durée du travail – évolution de la population active... ⇒ *connaissances perso*

REMARQUES

1. On peut éventuellement remplacer ce document 6 par le graphique situé p 23 du Hors série 52 d'Alter éco (2^{ème} trim. 2002)
2. Il s'agit à l'origine d'une question de synthèse donnée en Nouvelle Calédonie, en Novembre 2001. Je l'ai remaniée pour en faire un sujet de dissertation. J'assume seul la responsabilité de ce « bricolage », les erreurs éventuelles contenues dans ce sujet et le caractère très imparfait et très incomplet du « corrigé » ci-dessus.

Merci de faire parvenir vos critiques et remarques à : mgindre@club-internet.fr

